

ORDRE DES AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE COLMAR

MAISON DE L'AVOCAT
24, avenue de la République
68000 COLMAR
Tél. 03.89.23.42.42 Fax. 03.89.24.57.33

Le Bâtonnier,

Colmar, le 11 juin 2021

Envoi par courriel

NOTE A L'ATTENTION DE TOUS LES AVOCATS

Objet : PROCEDURE PARTICIPATIVE

Mesdames, Messieurs les Bâtonniers,
Mes Chers Confrères,

Vous trouverez ci-joint la convention signée avec la Cour d'Appel concernant la procédure participative.

Je joins également les modèles établis par l'Ordre et que je vous invite à utiliser.

Je vous adresse également les modèles établis par la Conférence des Bâtonniers pour la première instance par mail distinct.

Il convient impérativement de vous approprier la procédure de mise en état participative qui vous permet de gérer vous-même vos procédures et d'éviter les délais devant la Cour d'appel notamment.

Votre bien dévoué,

Sacha REBMANN
Bâtonnier

